



03016407

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de BRUXELLES

le 28-07-2003

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

29

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1 Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

NISACO LTD

3. Forme juridique (en entier) ▷

Société Privée à Responsabilité Limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

Rue Antoine Labarre, 59, 1050 Bruxelles

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

Bruxelles, 558 578

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

Be 446 733.894

7. Objet de l'acte ▷

Démission/nomination/transfert du siège social

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans natures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

L'assemblée générale du 23 décembre 2002 a approuvé à l'unanimité des voix présentes ce qui suit

1) la démission de monsieur EL MASRI EL SIDANI Mohamed de son poste de gérant il a été remplacé par monsieur CHIKER Mohamed domicilié à 1040 Bruxelles, Place Aimé Dandoy, 2 avec immédiat.

2) le transfert du siège social à 1040 Bruxelles, Place Aimé Dandoy, 2 avec effet immédiat

3) les associés sortants cèdent respectivement leurs parts sociales à messieurs CHIKER Mohamed et Chiker Ahmed

CHIKER Mohamed
Gérant

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page